

Délibération

Conseil de Surveillance

25 juin 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE VINGT CINQ DU MOIS DE JUIN A QUATORZE HEURES, LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE VIENNE S'EST RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE DOCTEUR JACQUES BOYER.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- . Monsieur le Dr J. François BEC
- . Monsieur le Dr Jacques BOYER
- . Monsieur Christian JANIN
- . Monsieur Samy GACEM
- . Madame Gladys GIRARD
- . Monsieur le Dr Ernest MAIELLO
- . Madame le Dr Colette PEYRARD
- . Madame Corinne RAOUSSET

PARTICIPAIENT AVEC VOIX CONSULTATIVE :

- . Monsieur le Dr Léopold ADÉLAÏDE, président CME
- . Madame Anne-Maëlle, CANTINAT, ARS Directrice adjointe de la délégation départementale de l'Isère

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

- . Madame VIGNÉ, Directrice des Centres Hospitaliers de Vienne, Beaurepaire, Condrieu et du Pilat Rhodanien,
- . M. Jean-Christian MONTMETERME, Directeur des Systèmes d'Information du Territoire
- . M. Achour YAHIAOUI, Directeur des Affaires Financières et du Contrôle de Gestion
- . M. Yann PAPE, Directeur des projets et des affaires générales
- . Mme Claire JACQUIN, Directrice des ressources humaines non médicales et de la communication
- . M. Vincent LETHI, Directeur des ressources matérielles
- . Madame Vanessa MORISOT, Assistante de direction, Secrétaire de séance

INVITÉS :

- . Mme. GORBYLEVA, Assistante au Commissaire aux comptes

ABSENTS EXCUSÉS :

- . Monsieur Patrick CURTAUD
- . Madame Hilda DERMIDJIAN
- . Monsieur le Dr Hampar KAYAYAN
- . Monsieur Christian PETREQUIN
- . Madame Carine ANGOT, Représentant de la CPAM
- . Madame Jacqueline CROIZAT
- . M. Nicolas ROUSSON, Coordonnateur Général des Soins
- . M. Bruno DOLOMIE, Directeur des Projets Immobiliers
- . M. Sébastien VIVES TORRENS, Directeur de l'offre médico-sociale et du parcours personnes âgées

Conseil de Surveillance du 25 juin 2025
Délibération n° 10/2025

Règlement intérieur de la CME et calendrier des élections

Le Conseil de Surveillance,

Vu le code de la Santé Publique, notamment les articles L.6143-1 et suivants,

Vu la présentation du nouveau règlement intérieur de la Commission Médicale d'Etablissement (CME) en sa séance du 25/06/2025 ainsi que le calendrier des élections,

Et après délibération, approuve le règlement intérieur de la CME (commission médicale d'établissement) ainsi que le calendrier des élections du Centre Hospitalier de Vienne ainsi qu'il suit :

Du Jeudi 24 juillet 2025 Au Vendredi 22 août 2025 inclus	Affichage simultané des listes des électeurs et des listes des éligibles par collège et par catégorie. Les listes électorales sont établies suivant le statut du personnel médical au 1 ^{er} juillet 2025. Pendant la durée de l'affichage, les électeurs et les éligibles peuvent présenter des réclamations contre les erreurs ou omissions auprès de la DRH. <i>Les listes seront affichées dans le hall de la DRH et adressées par messagerie à l'ensemble des médecins</i>
Vendredi 22 août 2025 A 16h	Clôture des listes des électeurs et éligibles
Du Lundi 25 août 2025 Au Vendredi 5 septembre 2025 inclus	Réception des candidatures <i>Envoi d'un courrier par mail à tous les praticiens éligibles expliquant les modalités de dépôt de candidature.</i> Les candidatures dûment signées devront comporter le nom, le prénom, le collège et la catégorie des personnes intéressées. Elles devront être adressées de façon impersonnelle à la Directrice de l'établissement, 15 jours avant la date du scrutin, et au plus tard le Vendredi 5 septembre 2025 inclus (cachet de la poste ou récépissé de dépôt au bureau des affaires médicales).
Vendredi 5 septembre 2025 A 16h	Affichage des listes de candidats par collège et par catégorie. <i>Par correspondance avec retrait sur place et dépôt à la DAM du matériel électoral du lundi 8/09 au vendredi 19/09</i> Information sur le blog. <i>Envoi par messagerie à chaque électeur.</i>
Lundi 22 septembre 2025 De 8 heures à 16 heures	1^{er} tour de scrutin A 16 heures : dépouillement en présence du Président sortant et de deux candidats. Sont déclarés élus les candidats qui ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Affichage dès 18h00 des résultats.
Lundi 29 septembre 2025 de 8 heures à 16 heures	2^{ème} tour de scrutin A 16 heures : dépouillement en présence du Président sortant et de

	deux candidats. Les candidats sont élus à la majorité relative.
	Un procès-verbal des opérations électorales est établi et affiché pour chaque tour de scrutin à la DAM et adressé par mail à chaque médecin. Durant les 6 jours d'affichage des résultats, des réclamations sur la validité des opérations électorales peuvent être adressées à la Directrice de l'Etablissement.
Lundi 6 octobre 2025	A l'expiration de ce délai, le Directeur du Centre Hospitalier proclame les résultats, le lundi 6 octobre 2025 et la nouvelle CME est convoquée pour la séance du <u>mardi 14 octobre 2025</u>. Lors de cette séance, auront lieu les élections du Président et Vice-Président de la CME.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
LE PRÉSIDENT,



Dr Jacques BOYER